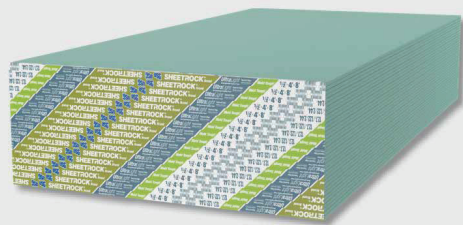


PANNEAUX DE MARQUE CGC SHEETROCK^{MD} ULTRALÉGERS MOLD TOUGH^{MD}

Panneaux ultralégers de 12,7 mm (1/2 po) résistant à l'humidité et aux moisissures pour les applications sur les murs et les plafonds.

- Les premiers panneaux légers de 12,7 mm (1/2 po) de l'industrie à résister à l'humidité et aux moisissures
- Comprennent un noyau en gypse incombustible et résistant à l'humidité, enveloppé dans un papier 100% recyclé, résistant à l'humidité et aux moisissures, vert à la surface et brun à l'endos.
- Se marquent et se cassent facilement pour un bord plus net et une installation rapide
- Conformés à la norme ASTM C1396 : *Spécification standard pour les plaques de plâtre*, pour les panneaux de gypse résistant à l'eau de 12,7 mm (1/2 po) et les panneaux de gypse extérieurs de 12,7 mm (1/2 po) pour les soffites
- Classés (cUL) par Underwriters Laboratories Inc. pour les caractéristiques de combustion de surface et l'incombustibilité
- Certifiés GREENGUARD Gold et répondent aux normes des matériaux à faible émission de COV (conformes à la norme CA 01350)



DESCRIPTION

Les panneaux de marque CGC Sheetrock^{MD} Ultralégers Mold Tough^{MD} sont des panneaux de gypse légers de 12,7 mm (1/2 po) dotés d'une technologie exclusive de noyau et de papier, permettant d'obtenir un rapport résistance-poids supérieur. Le noyau en gypse, incombustible et résistant à l'humidité, est enveloppé dans un papier 100% recyclé, vert à la surface et brun à l'endos, résistant à l'humidité et aux moisissures. Le papier de surface est replié sur les bords longs pour renforcer et protéger le noyau. Lorsque soumis aux essais conformément à la norme ASTM D3273 : *Méthode d'essai standard pour la résistance à la croissance de moisissures sur la surface des revêtements intérieurs dans une chambre environnementale*, les panneaux respectent ou dépassent les spécifications de la norme ASTM C1396. Les extrémités des panneaux sont coupées à angles droits et uniformément, tandis que les bords longs sont amincis, ce qui permet de renforcer et de dissimuler les joints à l'aide d'un système de traitement des joints de marque CGC Sheetrock^{MD}/Synko^{MD}.

DESTINÉ À

- Applications commerciales ou résidentielles où des panneaux de 12,7 mm (1/2 po) avec une résistance à l'humidité et aux moisissures sont souhaités
- Construction neuve, réparation et rénovation
- Applications sur les murs et sur les plafonds sans indice de résistance au feu sur ossature de bois ou d'acier
- Peuvent servir de substrat pour la pose de carreaux dans des endroits secs ou des zones peu exposées à l'eau. Peuvent être également utilisés comme panneau d'appui résistant à l'eau pour les carreaux de céramique sur les murs intérieurs des baignoires et des douches résidentielles, tel que permis par le Code National du Bâtiment du Canada (9.29.10.4)
- Pour les soffites extérieurs protégés et les plafonds

RESTRICTIONS

1. Éviter l'exposition à des températures continues supérieures à 52°C (125°F).
2. Éviter l'exposition à une humidité trop élevée, répétitive ou constante avant, pendant et après l'installation. Éliminer les sources d'humidité immédiatement.
3. Doivent être entreposés au-dessus du sol et à l'abri, conformément à la publication GA-801 de la Gypsum Association intitulée *Handling and Storage of Gypsum Panel Products (Manutention et entreposage des panneaux de gypse)*.
4. Dans des applications de plafonds et de soffites extérieurs protégés, les panneaux doivent être protégés contre l'exposition directe aux intempéries. Veuillez vous reporter au Manuel de construction de CGC pour les recommandations relatives à l'installation.
5. Déconseillés pour les soffites et les plafonds extérieurs en saillies vers le haut et en direction du périmètre de l'immeuble.
6. Les panneaux ne conviennent pas à une utilisation comme substrat pour des carreaux dans des zones humides institutionnelles telles que les baignoires et les douches, les douches de vestiaire et d'autres zones en contact direct avec l'eau. Ne doivent pas être installés dans des endroits exposés continuellement à des conditions d'humidité élevée tels que des piscines intérieures et des espaces soumis à une exposition à l'eau stagnante.

RESTRICTIONS, SUITE

INSTALLATION INTÉRIEURE, FINITION ET DÉCORATION

INSTALLATION

7. L'utilisation des panneaux en tant que substrat de carreaux est limitée aux carreaux installés selon les plus récentes spécifications en vigueur de l'ACTTM, du TCNA et de l'ANSI. Veuillez consulter les fabricants des adhésifs et des carreaux pour connaître les recommandations quant aux paramètres de dimension et de poids maximaux à utiliser avec des panneaux de gypse.
8. Pour les applications de carreaux, les panneaux ne doivent pas être posés sur un pare-vapeur.

Pour connaître l'espacement maximal de l'ossature dans les assemblages sans indice de résistance au feu des panneaux de gypse, veuillez consulter la publication GA-216 de la Gypsum Association intitulée *Specifications for the Application and Finishing of Gypsum Panel Products (Instructions pour la Pose Et Finition Des Panneaux De Gypse)* ou la norme ASTM C840 intitulée *Spécification standard pour l'application et la finition des panneaux de gypse*.

Espacement maximal de l'ossature pour une application à couche unique

Emplacement	Épaisseur	Orientations du panneau de gypse par rapport à l'ossature	Espacement maximal de l'ossature (c. à c.)
Plafonds ¹	12,7 mm (1/2 po)	Parallèle	406 mm (16 po)
		Perpendiculaire	610 mm (24 po)
Murs	12,7 mm (1/2 po)	Parallèle	610 mm (24 po)
		Perpendiculaire	610 mm (24 po)

Espacement maximal de l'ossature pour une application multicouche sans adhésif entre les couches

Emplacement	Épaisseur	Orientations du panneau de gypse par rapport à l'ossature	Espacement maximal de l'ossature (c. à c.)
Plafonds ¹	12,7 mm (1/2 po)	Parallèle	406 mm (16 po)
		Perpendiculaire	610 mm (24 po)
Murs	12,7 mm (1/2 po)	Parallèle	610 mm (24 po)
		Perpendiculaire	610 mm (24 po)

Remarque:

1. Sur les plafonds devant recevoir un matériau de texture à base d'eau, un panneau de gypse de 12,7 mm (1/2 po) doit être appliqué perpendiculairement à l'ossature, espacé de 406 mm (16 po) c. à c. Veuillez consulter l'annexe A.3 de la publication GA-216 de la Gypsum Association intitulée *Specifications for the Application and Finishing of Gypsum Panel Products (Instructions pour la Pose Et Finition Des Panneaux De Gypse)* pour plus de détails.

FINITION ET DÉCORATION

Pour obtenir des résultats de finition de qualité supérieure, CGC recommande les produits de finition intérieure de marque CGC Sheetrock^{MD} ou Synko^{MD}.

Les produits et les systèmes de peinture utilisés doivent être conformes aux recommandations et exigences des annexes de la norme ASTM C840. Pour l'application d'une couche d'apprêt ou de peinture décorative, de produits texturés ou de revêtements muraux, suivre les directives du fabricant des produits utilisés. La publication GA-214 de la Gypsum Association intitulée *Recommended Levels of Finish for Gypsum Board, Glass Mat and Fiber-Reinforced Gypsum Panels (Niveaux de finition recommandés pour les panneaux de gypse, les panneaux de verre et les panneaux de gypse renforcées de fibres)* doit être consultée pour déterminer le niveau de finition requis pour obtenir une surface convenablement préparée pour recevoir la décoration définitive.

Toutes les surfaces, y compris le composé à joints appliqué, doivent être parfaitement sèches, être exemptes de poussière et ne pas être lustrées. Apprêter la surface avec l'apprêt de marque CGC Sheetrock^{MD} Première couche^{MC}, l'égalisateur de surface de cloison sèche de marque Synko^{MD} Pre-Coat^{MC} ou avec une peinture mate au latex pour l'intérieur, non diluée, à haute teneur en matières solides. Laisser la surface sécher avant de procéder à la décoration.

Pour mieux dissimuler les fixations, quand les murs et les plafonds en panneaux de gypse sont soumis à un éclairage latéral artificiel ou naturel, ou qui seront décorés à l'aide d'une peinture brillante (coquille d'oeuf, semi-lustrée ou lustrée), on doit appliquer une couche mince de composé à joints sur la surface des panneaux de gypse. Cette couche uniformise les différences d'absorption et de texture entre le papier de surface du panneau de gypse et le composé à joints fini avant de peindre. Lorsqu'un fini de niveau 5 est requis, utiliser l'apprêt surfacant de marque CGC Sheetrock^{MD} Tuff-Hide. Consulter la fiche technique de l'apprêt surfacant de marque CGC Sheetrock^{MD} Tuff-Hide (JC0156) pour les restrictions et les directives d'application.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le livre blanc de CGC intitulé *Finishing & Decorating Gypsum Panels (Finition et décoration des panneaux de gypse)* (J2010).

DONNÉES D'ESSAIS

Propriété		Méthode d'essai	Exigence	Panneaux de Marque CGC Sheetrock ^{MD} UltraLégers Mold Tough ^{MD}
Incombustibilité		CAN/ULC-S114	Incombustible	Conforme
Caractéristique de combustion de surface	Propagation des flammes	CAN/ULC-S102	Indice de propagation des flammes n'excédant pas 25	15
	Dégagement de fumée	CAN/ULC-S102	S.O. ²	0
Dureté	Noyau	ASTM C473 (B)	Pas moins de 11 lbf (49 N) ²	Conforme
	Extrémité	ASTM C473 (B)	Pas moins de 11 lbf (49 N) ²	Conforme
	Bord	ASTM C473 (B)	Pas moins de 11 lbf (49 N) ²	Conforme
Résistance à la flexion	Parallèle	ASTM C473 (B)	Pas moins de 36 lbf (160 N) ²	Conforme
	Perpendiculaire	ASTM C473 (B)	Pas moins de 107 lbf (476 N) ²	Conforme
Fléchissement à l'humidité		ASTM C473	Pas plus de 32 mm (1-1/4 po) ²	Conforme
Résistance à l'arrachement des clous		ASTM C473 (B)	Pas moins de 77 lbf (343 N) ²	Conforme

Remarque:

2. Conformément à la norme ASTM C1396 pour les panneaux de gypse de 12,7 mm (1/2 po).

Selon la norme ASTM C473 : *Méthodes d'essai standard pour les essais physiques des panneaux de gypse*, l'absorption moyenne d'eau des panneaux de marque CGC Sheetrock^{MD} UltraLégers Mold Tough^{MD} ne dépasse pas 5 % en poids après une immersion de deux heures.

Lors de tests effectués en laboratoire indépendant selon la norme ASTM D3273 au moment de la fabrication, les panneaux ont satisfait ou dépassé les spécifications de la norme ASTM C1396. Il se peut que cet essai de laboratoire de l'ASTM ne soit pas une indication précise de la résistance aux moisissures des matériaux de construction en situation réelle. En présence de conditions inadéquates pendant l'entreposage et l'installation ou après la fin des travaux, tout matériau peut être envahi par des moisissures. Pour résoudre ce problème, la méthode la plus efficace et la moins coûteuse consiste à protéger les matériaux de construction de l'exposition à l'eau au cours de leur entreposage, de leur installation et une fois les travaux terminés. Cela est possible grâce à un design et à des pratiques de construction efficaces.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

Épaisseur	12,7 mm (1/2 po)
Longueurs³	2438-3658 mm (8-12 pi)
Largeur	1219 mm (4 pi)
Poids⁴, valeur nominale	6,59 kg/m ² (1,35 lb/pi ²)
Bords	Amincis
Emballage	Deux panneaux par paquet

Remarques:

- D'autres dimensions sont offertes sur commande spéciale. Vérifiez la disponibilité auprès de votre représentant local de CGC.
- Représente le poids approximatif aux fins de design et d'expédition. Pour connaître le poids d'un produit particulier dans votre région, veuillez communiquer avec votre représentant local de CGC ou avec le service à la clientèle au 1-800-387-2690 pour le service en anglais, ou au 1-800-361-1310 pour le service en français.

CONFORMITÉ

- Conformes à la norme ASTM C1396 pour les panneaux de gypse résistant à l'eau de 12,7 mm (1/2 po) et les panneaux de gypse extérieurs de 12,7 mm (1/2 po) pour les soffites
- Classés cUL pour les caractéristiques de combustion de surface et l'incombustibilité
- Certifiés GREENGUARD Gold et répondent aux normes des matériaux à faible émission de COV (conformes à la norme CA 01350)

APPROBATIONS DE SOUMISSION

Nom du projet	
Entrepreneur	Date

800 387-2690 - pour le service en anglais
800 361-1310 - pour le service en français
cgcinc.com

Fabriqué par
CGC Inc.
350 Burnhamthorpe Rd. W, 5th Floor
Mississauga, ON, L5B 3J1

FWB2660-CAN-FRE / rev. 5-20
© 2020 CGC Inc.
Imprimé au Canada

CGC
C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSÉZ-LE.[®]

RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ ET AUX MOISSURES

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Consultez le site cgcinc.com pour obtenir les renseignements les plus à jour sur le produit.

AVERTISSEMENT

La poussière contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de poussière de silice cristalline peut provoquer des maladies respiratoires chroniques et le cancer. Pour couper les panneaux à l'aide d'un outil électrique, utiliser une scie à l'eau ou munie d'un aspirateur afin de réduire le dégagement de poussière. La poussière peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Un contact avec le produit peut causer de graves brûlures chimiques. Se protéger les yeux et la peau, et porter un masque respiratoire. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau pendant 30 minutes. En cas d'ingestion, appeler un médecin. Pour plus d'information, appeler la sécurité des produits au 1-800-507-8899 ou consulter la fiche signalétique sur le site cgcinc.com.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce CGC, SHEETROCK, MOLD TOUGH, FIRST COAT, PRE-COAT, TUFFHIDE, SYNKO, LE LOGO CGC, et les marques connexes sont des marques de commerce de la corporation USG ou de ses filiales ou sociétés affiliées.

REMARQUE

Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis. CGC Inc. n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs pouvant avoir été commises par inadvertance dans le présent document. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou bureau local des ventes de CGC Inc.

AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du fournisseur. Notre responsabilité se limite expressément au remplacement des produits défectueux. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours suivant la date où le défaut aurait raisonnablement dû être découvert.

LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la maintenance et l'installation de tous les produits et systèmes. Prendre les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuel correspondant à la situation. Lire les fiches signalétiques et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.

